

La taille des arbres d'ornement

Un arbre n'a pas besoin d'être taillé, c'est l'homme qui en provoque la nécessité.

Décider de cohabiter avec des arbres d'ornement, c'est décider de respecter leur identité biologique. C'est aussi savoir à partir de quel niveau de contrainte la vie des arbres n'est plus compatible avec la société des hommes.



Pourquoi alors tailler les arbres d'ornement ? La taille ne doit pas être systématique mais doit résulter d'une démarche méthodique. On ne taille que lorsque l'on a de bonnes raisons de tailler. Respecter les arbres, c'est être capable de reconnaître les situations où la taille est inutile, celles où elle est facultative et celles où au contraire elle est obligatoire.

Ces tailles fréquentes mais souvent inutiles sont liées au fait que l'homme sépare artificiellement les fonctions de l'arbre. Il distingue les arbres forestiers, les arbres de haie, les arbres fruitiers et les arbres d'ornement. Pour ces derniers, les fonctions attribuées sont multiples : rôle de protection contre le vent, le soleil, le froid, la pluie, le bruit, la pollution de l'air, les vues sur les sites inesthétiques, rôle de structuration paysagère qui marque les limites et rôle social pour le bien-être des citadins et des ruraux.

L'homme introduit l'arbre dans des milieux particulièrement contraignants : fréquentation piétonne et automobile, espaces réduits...

L'homme perturbe le développement des arbres. Avant d'être planté, un arbre est généralement déraciné en pépinière. Ses racines et parfois ses branches sont coupées, autant d'opérations qui perturbent sa forme naturelle. Par la suite, toute conduite irréfléchie aggrave cette désorganisation.

Les hommes n'ont pas tous la même perception de l'arbre d'ornement. L'organisation humaine autour de l'arbre d'ornement est aujourd'hui scindée en un grand nombre d'acteurs (grand public, élus, gestionnaires, propriétaires...) dont les logiques diffèrent et ce pour,

1. des raisons culturelles et historiques

La taille semble être en relation directe avec la qualité de rapports existants entre la société et la nature.

Au 17^{ème} siècle, la taille symbolise la maîtrise de la nature qu'il convient de domestiquer en sculptant les arbres selon des formes géométriques. Le paysage des parcs et jardins est alors fortement influencé par l'Italie.

Au 18^{ème} siècle, tout l'art consiste à rendre l'arbre pittoresque en lui laissant une forme naturelle, c'est le siècle des Libertés.

Au début du 19^{ème} siècle avec la création des services municipaux, la gestion des arbres est confiée à des cantonniers d'origine rurale. Ceux-ci voient la nature comme source de production, ils transfèrent en ville les tailles utilisées sur les arbres fruitiers (tailles en gobelet), les vignes (formes palissées) ou les haies (têtards, émonde).

Après la Seconde Guerre Mondiale, la société industrielle assimile l'arbre au mobilier urbain et les élagages radicaux commencent à apparaître. Des soucis de rentabilité conduisent les services municipaux à réduire le personnel et à faire appel à une main d'œuvre insuffisamment qualifiée. L'arrivée d'outils comme les tronçonneuses et la nacelle n'a fait qu'aggraver la situation. En réaction à ces excès la notion de taille douce est apparue en 1985 sous l'impulsion du ministère de l'environnement et l'influence des pratiques anglosaxonnes.

2. **des raisons esthétiques et fonctionnelles** qui conduit à ce que les arbres soient taillés selon diverses formes géométriques (rideaux, marquises, « têtes de chat » et palissades)

3. **des raisons techniques afin de :**

- *Limiter l'encombrement des arbres.* Un arbre peut très rapidement devenir encombrant vis-à-vis de la circulation, des réseaux aériens, de la visibilité, des façades frottant contre les murs etc... Ces contraintes sont d'autant plus fortes que l'arbre est inadapté : essence trop grande, port inadéquat, feuillage trop dense, mauvaise implantation.

- *Adapter les arbres aux changements d'environnement.* En ville ou le long des routes, le milieu de vie des arbres subit des modifications souvent importantes au fil des élargissements de voirie, des aménagements de trottoirs, des parcs de stationnement, de la



mise en place de réseaux ou des changements de fonction des espaces qui supportent des plantations. L'arbre peut devenir totalement inadapté à son nouvel environnement, gênant par son encombrement et nécessiter alors une réduction ou une conversion de forme. En fait, lorsqu'une modification de son environnement est sévère, l'arbre connaît un dépérissement passager ou fatal à plus ou moins long terme. Dans ce cas une taille n'inversera pas le cours des événements car il est déjà trop tard.

- *Limiter la propagation des maladies.* La taille permet de lutter parfois contre certaines maladies ou intoxications en supprimant les rameaux touchés par l'antracnose, les chancres, les chenilles défoliatrices, les cochenilles ou les intoxications par les sels de déneigement.

- *Assurer la sécurité du public.* Le caractère public des espaces urbains ou des voies de circulation routière, la densité de fréquentation la présence des biens situés sous les arbres, imposent aux responsables des plantations d'assurer des conditions de sécurité satisfaisantes aux différents usagers. Le gestionnaire peut être tenu pour responsable d'accidents survenus de par la chute d'arbres ou de branches si ceux-ci sont le fait d'une surveillance insuffisante. Il se doit d'éliminer régulièrement les branches mortes ou dépérissantes et celles qui, ayant des attaches trop faibles, présentent des risques de chute majeurs. Mais trop souvent, l'argument de la sécurité conduit à des tailles abusives et notamment à des coupes de branches saines. Or, un arbre en bonne santé, même de grande taille, ne perd pas facilement ses branches, il est capable de résister à bien des caprices du climat.



En réalité, **souvent des arbres deviennent dangereux à la suite de tailles radicales qui nuisent à la santé du fait de la présence de chicots morts et de branches nouvelles dont les attaches sont affaiblies par le pourrissement interne de leur support.** Il ne faut pour autant pas nier le fait que certaines essences sont plus sujettes à la casse des branches lors de grands vents ou de chutes de neige (peupliers, saules marronniers, robiniers, ailanthe, sophora, douglas, cèdre...).